

13 janvier 2026

Réforme du 1er degré secondaire : remettre l'école sur ses fondamentaux

Post RS

Le MR réforme le 1er degré du secondaire dès 2026 :

- ✓ *Recentrage sur les bases avec plus de français, maths, langues et sciences*
- ✓ *2h de numérique pour comprendre l'IA et apprendre à vérifier les sources*
- ✓ *Accompagnement personnalisé pour tous, renforcé pour les élèves en difficulté*
- ✓ *Latin renforcé – initiation pour 100 % des élèves*

Place à une école exigeante et tournée vers l'avenir

Abstract :

- *Dès la rentrée 2026, la réforme du 1er degré du secondaire recentre l'enseignement sur les apprentissages essentiels et modernise l'école pour répondre aux défis actuels, tout en renforçant l'accompagnement des élèves. Concrètement, l'horaire est consolidé autour des bases : 6h de français/langues anciennes, 5h de mathématiques, 4h de langues, 4h de formation historique-géographique-économique et sociale, 3h de sciences, et 2h dédiées au numérique, afin de développer une culture digitale solide, la logique informatique et l'esprit critique face aux contenus et sources à l'ère de l'intelligence artificielle.*
- *La réforme prévoit également un accompagnement personnalisé pour tous les élèves, prolongé de la 6e primaire à la 1re secondaire, pour consolider les bases et permettre à chacun de progresser. Pour les élèves en difficulté ou ayant échoué au CEB, un accompagnement renforcé est organisé (jusqu'à 3 périodes supplémentaires par semaine), financé grâce au maintien intégral de l'enveloppe des 10.000 périodes (24,4 M€), sans suppression de moyens.*
- *L'orientation devient plus progressive et positive, avec notamment deux journées de découverte de métiers et un carnet d'orientation.*
- *Enfin, la réforme clarifie la place du latin : alors qu'il dépendait jusque-là fortement des écoles (option variable, parfois inexistante), la réforme garantit une initiation pour tous : un cours FRALA (français et langues anciennes) en 1re secondaire centré sur le patrimoine ancien, 2 périodes de latin en 2e secondaire pour l'ensemble des élèves, puis en 3e secondaire une base commune et la possibilité d'un approfondissement à 4 périodes. Cette évolution vise à rendre l'accès au latin plus équitable et potentiellement à augmenter les poursuites en 3e. Pour les enseignants, il n'y a pas de suppression d'emplois : la réforme organise des réaffectations et priorités d'accès à de nouvelles missions et périodes d'accompagnement.*

1. Un recentrage sur les apprentissages de base

Dès la rentrée 2026, les élèves bénéficieront d'un horaire consolidé qui renforce les bases indispensables à leur réussite ; en particulier :

- 6 h de français/langues anciennes,
- 5 h de mathématiques,
- 4 h de langue,
- 4 h de formation historique, géographique, économique et sociale,
- 3 h de sciences,
- 2 h entièrement dédiées au numérique (culture digitale, logique informatique, fiabilité des sources à l'ère de l'IA).

2. Le numérique à sa juste place

Deux périodes par semaine seront entièrement consacrées au numérique, avec un objectif précis :

- développer la compréhension des outils digitaux,
- acquérir la logique informatique,
- apprendre à vérifier la fiabilité des sources dans un monde où les contenus IA dominent de plus en plus,
- comprendre les mécanismes, limites et enjeux éthiques de l'intelligence artificielle.

Les référentiels de 2016 ne tenaient pas compte de l'explosion de l'IA ni de l'accélération numérique post-Covid. Pour le Mouvement Réformateur, il était donc indispensable d'actualiser les contenus afin de former des jeunes capables d'un usage critique, responsable et éclairé des technologies.

Le développement des compétences numériques et de l'esprit critique constitue une priorité du MR. Ce cours ne vise évidemment pas à remplacer les enseignants ou à digitaliser à outrance, mais à donner à chaque élève des clés de compréhension. Jamais une IA ne pourra remplacer un enseignant, mais elle pourrait bien lui permettre de gagner du temps en simplifiant des tâches administratives, afin qu'il puisse se consacrer à l'essentiel : la relation pédagogique avec l'élève, et la transmission de savoirs et de compétences. L'IA est un soutien artificiel à l'intelligence humaine au service des enseignants et des élèves.

3. Un accompagnement personnalisé pour tous, et renforcé pour ceux qui en ont le plus besoin

L'accompagnement personnalisé déjà instauré en 6^e primaire est prolongé en 1^{re} secondaire pour tous les élèves, avec pour objectifs :

- d'aider ceux qui rencontrent quelques difficultés ;
- de consolider les apprentissages de base ;
- de permettre à ceux qui maîtrisent déjà les bases de se dépasser.

Par ailleurs, les élèves ayant échoué en tout ou partie au CEB recevront jusqu'à 3 périodes supplémentaires d'accompagnement renforcé (par semaine), organisées soit dans la classe (co-enseignement), soit hors grille horaire selon les besoins.

L'enveloppe de 10 000 périodes (24,4 millions d'euros) issue de l'enseignement différencié est intégralement préservée pour financer cet accompagnement renforcé.

--> Aucun élève n'est laissé sans solution, et aucun moyen existant n'est supprimé. Bien au contraire, malgré la situation budgétaire compliquée de la FWB, des moyens complémentaires sont investis au bénéfice de l'encadrement des élèves d'ici 2029.

Si le Gouvernement met, en effet, en œuvre la disparition progressive du premier degré différencié, conformément au Pacte pour un enseignement d'excellence, les moyens pour encadrer les élèves fragiles demeurent, et seront même renforcés.

Dès la rentrée 2026-2027 :

- La première année différenciée sera supprimée.
- La deuxième année différenciée subsistera une année supplémentaire avant de disparaître à son tour en 2027-2028.
- Les élèves sans CEB pourront être accueillis dans l'école de leur choix, dans la limite des places disponibles, au sein de classes hétérogènes de première année commune, et suivront les apprentissages en 1ère secondaire (au lieu d'un accueil progressif prévu par le Pacte),
- En cas de réussite, ils pourront obtenir le CEB et poursuivre en deuxième année.

4. Une orientation progressive et positive

Deux journées de découverte métier seront organisées pour les élèves durant les jours blancs. Elles permettront :

- de découvrir des réalités professionnelles concrètes (entreprises locales, artisanat, une pharmacie dans son quartier, un bureau d'avocats, etc.),
- d'aider les élèves à mieux se connaître,
- de poser les bases d'un choix d'orientation éclairé le temps venu.

Un carnet d'orientation suivra chaque élève tout au long de sa scolarité.

5. L'impact sur enseignants

La réforme ne supprime pas d'emplois, elle les réaffecte avec des priorités claires :

- priorité d'accès aux nouveaux cours FMTT (formation manuelle technique et technologique) et numérique pour les enseignants techniques et de pratiques professionnelles,
- réaffectation automatique des professeurs enseignant le latin en 1ère vers français en 1ère/2ème/3ème secondaires,

- réaffectation automatique des enseignants d'histoire, géographie, sciences sociales et économie vers les nouvelles fonctions correspondantes,
- reconnaissance de l'expérience comme équivalence pédagogique pour les enseignants nommés avant la réforme des titres,
- neutralisation de la dégressivité salariale durant les formations de reconversion,
- priorité d'accès aux périodes d'accompagnement personnalisé, missions de service, conseiller prévention, etc.

6. Point spécifique : le latin dans la réforme

Avant 2026, le latin était une activité complémentaire optionnelle, organisée de façon très variable selon les écoles :

- toutes les écoles ne le proposaient pas,
- certaines l'organisaient à 2 périodes, d'autres à 4,
- certaines imposaient le latin à tous les élèves via une grille unique interne, parfois à raison de 2 à 4 périodes.

Les données de fréquentation montrent que peu d'élèves suivent actuellement du latin, et que le nombre d'élèves qui en suivent encore en 3ème année est particulièrement bas :

- 26.000 élèves suivaient le latin à 2 périodes en 1^{re} et 2^e années,
- 7.300 élèves le suivaient à 4 périodes en 3^e année,
- environ 1/3 des élèves du 1^{er} degré suivent aujourd'hui le latin (33.000 sur 110.000),
- environ 1/6 des élèves de 3^e année suivent le latin approfondi (7.300 sur 42.000).

Décisions prises depuis 2016 dans le cadre du Pacte

Dès 2016, les acteurs de l'enseignement ont prévu la suppression des activités complémentaires et l'instauration d'une grille unique commune à tous les élèves. Le Gouvernement a ensuite décidé d'ajuster certains aspects de la réforme du degré inférieur, dont la place du latin.

Ce que la réforme prévoit concrètement

Dans la nouvelle organisation :

- en 1ère secondaire, le cours FRALA (français et récits du patrimoine ancien) intègre l'étude d'œuvres, récits et mythes issus du patrimoine culturel, (sans enseignement linguistique spécifique du latin ou du grec),
- en 2ème secondaire, 2 périodes d'initiation au latin comme discipline sont prévues pour TOUS les élèves, données par un enseignant disposant du titre requis, conformément au référentiel,
- en 3ème secondaire, 1 période commune pour tous + la possibilité d'un module d'approfondissement latin à 4 périodes pour les élèves qui le souhaitent, dans le cadre des activités orientantes.

En passant d'un accès aléatoire, à une initiation garantie pour 100% des élèves en 2^e et 3^e, la réforme renforce en réalité la place du latin dans le degré inférieur.

Aujourd'hui seuls plus ou moins 7.000 élèves poursuivent le latin en 3^{ème} ; demain, tous y seront exposés au moins en initiation, ce qui devrait augmenter les inscriptions en 3^{ème} année, en approfondissement.

La réforme renforce donc le latin pour tous, et devrait avoir un impact positif sur l'orientation vers cette discipline.

Ce qui est prévu pour les enseignants de latin

La réforme protège et valorise pleinement les professeurs de latin :

- ils peuvent enseigner au degré inférieur et au degré supérieur (dont le volume horaire reste inchangé),
- beaucoup prestent déjà le latin en complément d'heures de français ou d'histoire,
- des remplacements seront nécessaires chaque année via les départs naturels (pension, DPPP, etc.),
- ils peuvent être réaffectés vers français ou histoire (degré inférieur ou supérieur), avec titre suffisant à composante pédagogique,
- ils disposent d'une priorité pour :
 - o l'accompagnement personnalisé,
 - o l'accompagnement renforcé,
 - o les périodes SEE (service à l'école et aux élèves),
 - o les fonctions de conseiller en prévention.

Conclusion

La 1^{re} secondaire devient :

- plus solide sur les apprentissages de base,
- plus moderne dans la compréhension du numérique et de l'IA,
- plus juste dans l'accompagnement des élèves en difficulté,
- plus positive et ambitieuse par rapport à l'orientation des élèves.

Il s'agit d'une mise à jour indispensable pour préparer nos jeunes à un monde qui a fortement évolué depuis 2016 (tournant numérique en post-Covid, arrivée de l'IA, etc.).